

# Le frelon asiatique une nécessité d'agir



Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées a été mis en place dans le département de l'Eure.

## Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelon :

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid
- Prenez contact avec le service rivières et milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure [via ce formulaire](#) (rubrique : *Mes démarches en ligne*). Photos, localisation et hauteur du nid vous sont demandées.
- Attendez son retour et sa validation puis choisissez une entreprise agréée sur [www.frelonasiatique27.fr/intervenants](http://www.frelonasiatique27.fr/intervenants).

**Prise en charge financière\* de la destruction du nid à 100 %**

→ 70% Agglo +  
30% Département de l'Eure,  
sous réserve d'une prise  
de contact avec le service  
rivières et milieux naturels  
avant toute intervention.

\* dans la limite des crédits  
disponibles.

## Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles, maillon indispensable dans la chaîne alimentaire !



Frelon asiatique  
(taille réelle 3cm)



Frelon européen  
(taille réelle 4cm)

### Zoom sur les nids



Nid primaire du  
frelon asiatique



Nid secondaire  
du frelon asiatique

### Contact

Service rivière et milieux naturels, Agglo Seine-Eure  
02 32 50 89 52 • [biodiversite@seine-eure.com](mailto:biodiversite@seine-eure.com)